



DÉTAILS DU PROJET



POUR RÉINVENTER DES PARCS D'ACTIVITÉS PLUS ACCUEILLANTS ET RÉILIENTS

Chef de file : Tours Métropole Val de Loire

Partenaires :

Région Centre-Val de Loire, Agence d'urbanisme de Tours, SMAT, EPFL, DREAL, DDT.

Département : Indre-et-Loire

Thématique :

Transition Ecologique / Aménagement du territoire

Nombre de personnes concernées :

300 000 personnes concernées

Accompagnement de la Région :

Appui en ingénierie

AMBITION

Dotée d'une cinquantaine de parcs d'activités, Tours Métropole Val de Loire mesure la diversité des sites, l'état de ce patrimoine et les problématiques qui peuvent se poser. Le territoire se doit d'être inventif, innovant sur la gestion / optimisation du foncier existant pour préserver sa compétence économique, son attractivité tout en répondant aux enjeux de moindre consommation foncière, de limitation de l'artificialisation des sols, d'optimisation des ressources et de développement de mobilités douces. Tours Métropole Val de Loire a pour volonté d'intégrer pleinement les enjeux du changement climatique (atténuation, adaptation, réduction de l'empreinte des espaces identifiés) dans la requalification de ses parcs d'activité.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

- Élaborer des opérations de requalification des parcs d'activités vertueuses, en partenariat avec l'ensemble des acteurs concernés et notamment les entreprises et propriétaires fonciers, et le décliner en programme pluriannuel d'investissement,
- Mobiliser le foncier disponible (friches, délaissés et emprises sous utilisées), public et privé, afin d'optimiser l'occupation foncière des parcs d'activités, de retrouver des capacités d'installation sans consommer d'espaces agricoles naturels et forestiers,
- Optimiser les ressources notamment en matière de gestion de l'eau pluviale et de consommation énergétique (éclairage public, production d'énergie renouvelable),
- Améliorer les mobilités et déplacements au sein des zones d'activités notamment via des mobilités douces, politique de déplacements des entreprises, poches de stationnement,
- Désimperméabiliser les sols, végétalisation qualitative des espaces en faveur de la biodiversité, de la trame verte et bleue, de la lutte contre les inondations, de la lutte contre les îlots de chaleur, mise en perspective de l'état des sols des parcs d'activités (qualité des sols - trame brune - dépollution par la végétalisation...),
- Développer des solutions / des projets en matière d'écologie industrielle et territoriale.

CHANGEMENTS ATTENDUS

Il s'agit de construire une méthodologie spécifique pour l'élaboration et la mise en œuvre d'opérations de requalification des parcs d'activités métropolitains, qui prendront en compte notamment les thématiques suivantes :

- Réduire les consommations énergétiques liées à l'éclairage public,
- Déployer la production d'énergies renouvelables (délaissés fonciers...),
- Traiter les îlots de chaleur par la re-naturation et végétalisation des parcs d'activités,
- Mettre en place un Plan de Déplacements d'Entreprises,
- Développer de réseaux favorables aux mobilités douces,
- Lutter contre le risque inondation (solutions fondées sur la nature),
- Désimperméabiliser les sols pour requalifier la gestion des eaux pluviales,
- Favoriser les connexions avec des corridors écologiques environnants pour le développement de la biodiversité,
- Fédérer les entreprises d'une zone d'activité autour d'un projet d'aménagement écologiquement vertueux,
- Améliorer le cadre de vie de l'environnement de travail (nature, déplacements, stationnement, etc.).

Contact : Valérie SECHERET – Directrice Générale Adjointe Développement économique, Innovation Enseignement supérieur, Formation et Recherche – v.secheret@tours-metropole.fr